

Grâce présidentielle au Burundi, plus de 1.300 prisonniers libérés

@rib News, 08/06/2010 â€“ Source AFPPlus de 1.300 prisonniers ont Ã©tÃ© libÃ©rÃ©s depuis lundi au Burundi en application d'une grÃ¢ce prÃ©sidentielle annoncÃ©e en mars, a indiquÃ© mardi le ministÃ©re burundais de la Justice. "Au total, 1.354 prisonniers, soit environ 13% des personnes dÃ©tenues dans ce pays, ont Ã©tÃ© libÃ©rÃ©s depuis hier en vertu du dÃ©cret prÃ©sidentiel du 24 mars", a dÃ©clarÃ© Ã la presse le porte-parole du ministÃ©re de la Justice, AndrÃ© Ntahomvukiye. "Il y a Ã©galement des rÃ©ductions de peine de 490 dÃ©tenus et 10 autres, condamnÃ©s Ã la perpÃ©tuitÃ©, voient leur peine commuÃ©e Ã 20 ans de prison", a prÃ©cisÃ© ce porte-parole. Au 31 mai, les onze maisons d'arrÃªt du Burundi comptaient quelque 10.357 prisonniers, dont prÃ©s de 60% en prÃ©ventive, pour une capacitÃ© d'accueil de 4.050 places, selon la mÃªme source. Le prÃ©sident Pierre Nkurunziza avait signÃ© en mars un dÃ©cret accordant la grÃ¢ce prÃ©sidentielle aux prisonniers remplissant un certain nombre de conditions, ceci afin "d'amÃ©liorer les conditions carcÃ©rales" dans le pays. "Il s'agit d'une remise totale pour les prisonniers condamnÃ©s Ã des peines ne dÃ©passant pas 5 ans, les femmes enceintes ou allaitantes, les prisonniers atteints de maladie incurables, les condamnÃ©s Ã¢gÃ©s de 60 ans et plus et les mineurs de moins de 18 ans", avait alors indiquÃ© la prÃ©sidence. Cette grÃ¢ce excluait "les condamnÃ©s pour crimes de gÃ©nocide, crimes contre l'humanitÃ©, crimes de guerre, viols, assassinats, meurtres, anthropophagie, empoisonnements, atteintes Ã la sÃ©retÃ© intÃ©rieure de l'Etat, dÃ©tournements de fonds publics". L'opposition a dÃ©noncÃ© "une mesure populiste qu'on a traÃ¢ner en longueur pour la mettre en application Ã trois semaines d'une prÃ©sidentielle (prÃ©vue le 28 juin) dont Nkurunziza sera le seul candidat". "Cela n'a rien Ã voir avec les Ã©lections", a affirmÃ© pour sa part M. Ntahomvukiye.